



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le samedi 10 Mars 2018 à 14h

**A la Maison du Rugby
Située
150, Allée du Pré de l'Eau
38330 MONBONNOT**

Présents :

Elus du Bureau Directeur :

Gérard AMBLARD, Viviane BERODIER, Éric BIARD, Lydie BONNET, Claude CAMPAGNE, Patrick CARRE, Patrick CELMA, Philippe CHAROUSSET, Patrick CRAIGHERO, Gérard FAGUER, Pierre GRANGE, Philippe NIOGRET.

Invités du Comité Directeur :

- Alain KOCH
- Marion KELLIN, Jérôme GARDON (DTL)

Excusés :

Elus du Comité Directeur : Gérard BERTIN, Gilles CASSAGNE, Murielle MINOT, Catherine MUNOZ,

1. Ouverture du Bureau Directeur par le Président (P. CELMA)

2. Présentation du projet sur l'arbitrage (JP. CHORDA)

En l'absence d'A. Ceccon c'est JP Chorda qui présente le projet sur l'arbitrage.

- **Constat :** il fait ressortir certaines zones désertiques en arbitres, il s'agira alors de remédier à cela en acceptant toutes les bonnes volontés à condition qu'ils s'engagent et adhèrent au projet. On ne naît pas arbitre, on le devient par opportunité, amitié avec un arbitre ou par détection (dans le milieu scolaire notamment).

L'arbitre doit être intégré aux projets des clubs.

- **Objectif** : jugé intéressant mais très ambitieux par J. Dumé, sur le mandat de 2 ans l'objectif serait de passer à 500 arbitres sur le périmètre de la Ligue, cela pour avoir plus d'arbitres disponibles que de rencontres afin de pouvoir mettre des arbitres au repos chaque week end et qu'ils puissent renforcer leur formation.

P. Charousset signale un phénomène inquiétant de monnayage des arbitres dans les clubs fédéraux pour répondre aux obligations de la charte de l'arbitrage.

- **Pôle Formation** : nous avons la chance d'avoir sur notre région le responsable de la formation DNA P. Marguin qui nous épaulera dans la mise en place du projet pour amener 90% des arbitres à l'examen régional (actuellement nous ne sommes qu'à 60% environ)

- **Supervisions et Désignations** : P. Craighero aura la responsabilité, tout le monde sera reconduit (hormis ceux qui n'adhéreront pas au projet), le souhait est de former de nouveaux superviseurs qui ne soient pas d'ex arbitres (comme dans 90% des cas). Il s'agira aussi d'oublier le copinage dans les désignations.

- **Fidélisation des arbitres** : trop d'entre eux s'en vont pour diverses raisons. L'amicale est un bon support de fidélisation mais ce n'est pas suffisant.

- **Indemnisations** : les modes sont très diverses sur les 4 CT, il s'agira alors de mener une réflexion et d'uniformiser sur le territoire.

- **Représentants Fédéraux** : P. Carré rappelle la règle, dans l'idéal ce « corps » des RF doit être composé d'1/3 d'anciens arbitres, d'1/3 d'ex entraîneurs et d'1/3 de dirigeants de clubs. H. Duc a d'ailleurs signalé que les meilleurs RF sont les non-arbitres.

- **carte de géolocalisation des arbitres et des secteurs** : 3 grandes zones et 11 secteurs ont été définis en fonction du domicile des arbitres afin que chacun ne fasse pas plus de 50 kms pour aller se former. Cette carte fait débat au sein du BD, notamment concernant le rattachement de l'Ardèche. Ce découpage reste à affiner/rediscuter. Il sera mis en place des formations identiques dans chaque secteur afin que les arbitres qui ne puissent pas aller à la date de formation de leur secteur puissent se rattacher à un autre secteur qui traitera le même thème.

- **Répartition des pôles et missions** : le schéma présenté respecte une équité territoriale.

Une question est soulevée par J. Gardon : pourquoi l'arbitrage est-il à part de la commission technique dans l'organigramme ? Il signale deux points de vigilance : l'enjeu de la formation avec la création d'un institut (entraîneur, éducateurs, arbitres, dirigeants, joueurs....) et le travail par secteur/bassin qui est également en cours au niveau technique.

Les membres du BD souhaiteraient que l'arbitrage soit rattaché à la commission sportive afin d'envisager un fonctionnement transverse (et ne pas avoir un état dans l'état). JP. Chorda signale que pour la phase de démarrage il était plus facile que ça soit à part.

3. Restitution des travaux Ressources Humaines (A. KOCH, P. NIOGRET)

- 18 entretiens menés sur les 4 CT
- **Constat** : outre ce qui est présenté dans les diapos, ils ont aussi été interpellés par les CRT qui avaient beaucoup de questions (plus que de volonté de s'exprimer) et comme ils n'avaient pas de réponses à apporter ils ont repoussé les entretiens avec eux qui se feront après ceux de la FFR/DTN.
- **Photo des 4 CT** : Le CT du lyonnais présente quelques difficultés (élus peu présent, problèmes de management), le CT des Alpes est une véritable petite PME avec une partie locative très présente mais quelques faiblesses en terme de salariés (absences, formation, polyvalence), le

CT de DA est une structure limitée mais avec des élus très présents. De manière générale il y a beaucoup de compétences et d'engagement. (Polyvalence et poly compétences)

- **Vision stratégique** : Anticipation donc importance que les VP structurent leurs besoins pour remplir les missions. Attention à tout « ce qu'on va bouger » car sans les salariés ça ne fonctionnera pas.
- **Animateurs du changement** : deux binômes ont été nommés, P. Gerbier et M. Kellin sur les bonnes pratiques, M. Lieudenot et S. Batifoulier Dubois sur le développement commercial. Grâce à eux nous allons voir si nous avons les moyens de nos ambitions. En l'état la continuité peut être assurée mais attention c'est fragile. Certains salariés devront être repositionnés sur des tâches précises.

P. Charousset pose la question du calendrier ? Ces salariés deviendront ceux de la Ligue au 1^{er} Juillet 2018. P. Niogret évoque la possibilité de dénoncer certains avantages acquis (dénonciation des 4 contrats de mutuelle pour en choisir 1, etc...) mais il faut se mettre d'accord sur la politique salariale à avoir (cela relève d'une dimension sociale et non pas seulement RH). Avec 18 salariés il y aura aussi un comité social économique (CSE) avec 2 sièges titulaires et 2 suppléants (+ de 11 salariés) mais si les CTC sont rattachés à la Ligue nous dépassons le quota de 25 salariés et les règles sont différentes. Il rappelle également que les élus ne sont que de passage dans la structure ce sont les salariés qui assurent la pérennité de celle-ci.

- **Généralisation de la mise en place d'un comité de gestion** : comme dans le CT des Alpes avec les 4 présidents de CD, certains élus du CT et certains salariés.

4. Validation du Calendrier AGO et AGE de la Ligue AuRA le 26 mai 2018 à LYON (date de repli le 9 juin 2018)

5. Préparation du Comité Directeur du 17 mars 2018 (P. CELMA)

Ordre du jour :

1. Ouverture de la Séance par le Président
2. Approbation du Compte - Rendu du dernier Comité Directeur du 13 janvier 2018 (P. CELMA)
3. Désignation du Représentant du C.D.38 (P. CELMA)
4. Désignation du Représentant du C.D. 42 (P. CELMA)
5. Désignation du Représentant de la Ligue AuRA aux élections du CROS (P.CELMA)
6. Modification de l'Organigramme des Vice-Présidents (G. CASSAGNE, P. GRANGE)
7. Examen du Traité de Fusion (P. CELMA, G. AMBLARD) 1er vote sur le Traité de Fusion (P. CELMA)
8. 2^{ème} vote : autorisation à donner au Président pour conclure le projet du Traité de Fusion et réaliser les formalités consécutives (P. CELMA)
9. 3^{ème} vote : validation des convocations à l'A.G. Ordinaire et à l'A.G. Extraordinaire de la Ligue le samedi 26 mai 2018 à LYON
10. Point sur le POS de la Ligue (L. BONNET)
11. Projet Régional de l'Arbitrage (A. CECCON)
12. Etat de l'avancement des travaux par chaque Vice -Président
13. Validation des commissions proposées par les 5 Vice - Présidents
14. Commissions Régaliennes, mise en place et validation (P. CARRE)
15. Point sur la Trésorerie, dossiers divers en cours (G. AMBLARD)
16. Bilan des journées E.T.R. les 20 et 21 février 2018 (J. GARDON)
17. Restitution des travaux R.H. (A. KOCH, P. NIOGRET)

18. Questions diverses

6. Organisation et Pilotage des Journées du 20 et 21 mars à Chaponnay (P.CELMA, J.GARDON)

- Rappel : ces entretiens ne sont pas des entretiens d'embauche, ce sont des entretiens d'échange qui dureront 20 à 30 min.
- Composition possible de la délégation FFR/DTN : C. Dulin, JM. Arazo, H. Mondino, D. Retière, Y. Ajac, R. Djait.
- Mardi 20 Mars au matin : présentation du projet des académies fédérales (Clermont, Lyon, Grenoble et Oyonax) + emplois sportifs
- Etat des lieux des techniciens dans les 4 Comité territoriaux actuels :

	Alpes	Lyonnais	Drome Ardèche	Auvergne	Total
CTS	2	2	1	1	6
CRT CT	2	6	3	3	14
CRT CD	5	0	4	2	11
Total	9	8	8	6	31

La FFR a annoncé que la réforme sur les emplois se déroulerait en 3 temps sur 3 ans et par tiers.
Pour l'été 2018 c'est 16 postes prévus : 6 CTL et 10 CTC.

7. Présentation du Traité de Fusion (G.AMBLARD)

5 traités de fusion sont à valider : ceux des 4 CT de la Ligue + celui du Limousin qui consiste en un apport partiel d'actifs estimé à 22 000€.

ATTENTION! A compter de cette date de signature, la Ligue devra donner son autorisation préalable pour toute opération inhabituelle ou sortant du cadre de la gestion courante ou opération susceptible d'avoir un impact significatif sur les actifs ou les passifs des comités territoriaux.

8. Point de situation et état d'avancée des travaux avec chaque Vice-Président

- Présentation de l'organigramme des Vice-présidents comportant quelques modifications mineurs.
- En l'absence de G. Cassagne (VP Secteur Sportif et Epreuves), il est évoqué le planning avec la clôture du retour des questionnaires au 12/03/2108, une commission des épreuves est prévue le Vendredi 16/03/18 et un compte rendu sera fait au CD du 17 mars 2018.
- P. Grange (VP Accès Haut niveau et Sélections) présente l'état des lieux des réflexions menées sur les académies fédérales et régionales ainsi que sur les sections sportives existantes puis il présente l'objectif transverse des différents domaines pour amener le licencié à son meilleur niveau de pratique
- E. Biard (VP modernisation de la Ligue/ informatique et communication) présente les projets en cours.
 - o sur le **volet informatique** : logiciel de compta, parc informatique et téléphonie, messagerie, internet, copieurs. LA solution d'achat du logiciel SAGE s'avère la plus économique sur 5 ans sachant que si une autre ligue ou la FFR fait également ce choix là nous pourrions bénéficier de 15% supplémentaires. C'est aussi le logiciel que T. Baconnier (utilisateur principal) connaît bien. Concernant la téléphonie, on peut

économiser près de 11 500€ par an en uniformisant les opérateurs (ex : simulation faite avec SFR mais Orange est également en cours de consultation). Le BD valide le choix de la solution Google suite/Gmail qui est une offre gratuite. Il serait aussi question d'installer la fibre (100 Mb/s)

- sur le **volet communication** : charte graphique, nom de domaine, outils de communication, relations presse (prises de contact avec Le Dauphiné et Le Progrès). Un partenariat avec Digital Campus (formation de développeurs et community-manager) pourrait se faire pour la mise à disposition chaque année de stagiaires (ressources compétentes à moindre coût). Il engage les 3 autres CT à faire remonter les écoles existantes sur leur territoires qui font la même chose. Un inventaire des 4 CT a été réalisé sur les communications régaliennes, informatives et digitales. Enfin il termine par une projection sur la communication de la Ligue demain. L'utilisation d'une chaîne YouTube permettrait la vente d'espaces publicitaires. Il signale que G. Chapelle, élu du CD de la Ligue travaille aussi sur ces sujets. Importance de la gestion du Teasing : créer l'envie d'avoir l'information.

9. Proposition de composition des Commissions par chaque Vice-Président (à valider au Comité Directeur du 17 mars 2018)

Faute de temps nous sommes passés très vite sur ce point et beaucoup de diapos n'ont pas été diffusées.

10. Création d'un Institut Régional de Formation (C. CAMPAGNE)

Le 21 février 2018, nous avons eu la chance de recevoir R. Djait pour lui exposer ce projet qui s'inscrit en phase avec la DTN. Le choix de la proximité de la formation doit être le leitmotiv.

11. Point sur le POS de la Ligue (L. BONNET)

Le Plan d'orientation stratégique (POS) est un grand chantier mené en partenariat avec le DTL. On s'est appuyé sur le POS des Pays de Loire pour réaliser un questionnaire qui a été envoyé aux 12 Comités départementaux. Il comporte des questions sur divers domaines sur lesquels les CD doivent se prononcer. G. Faguer signale qu'il faudrait rajouter les besoins budgétaires.

L. Bonnet rappelle que la réalisation de ce POS est un travail d'équipe et non un travail isolé pour avancer vers un document cohérent. Il faudrait prévoir une réunion sur le POS avec la FFR et un cabinet conseil.

12. Validation Stage M 14 ans Masculins à Tignes en Juillet 2018 (P. GRANGE)

Ce stage concerne 25 jeunes sur 5 jours. Il permet de faire les détections pour les CET. Jusqu'à présent c'était un stage du CT Alpes mais il est proposé de l'étendre à la Ligue avec la possibilité de relancer la même chose sur Super Besse pour couvrir le territoire. Une participation financière est demandée aux familles et une subvention arrive également de la FFR comme ils s'inscrivent dans un cursus pré-CET. Le BD donne son accord pour la reconduction de ce stage.

13. Questions diverses

P. Celma évoque l'appel d'offre fait pour les véhicules en location pour 36 mois sur la base de 60 000kms. Plusieurs concessionnaires ont été consultés et il s'avère que l'offre la plus intéressante et celle faite par Bony Automobiles/Renault à Clermont Ferrand. Les CTC seraient équipés de clio commerciales deux places, reste à savoir si on part sur des voitures de fonction ou de service.

